

SÉANCE DU 22 JUIN 2021

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert, le 22 juin 2021 à 18 h 30 et à laquelle sont présents :

M. Bruno Vadnais, Maire
M. Éric Deschênes, conseiller au poste numéro 1
M. Richard Dion, conseiller au poste numéro 2
M. Yvon Tranchemontagne, conseiller au poste numéro 3
M. Richard Belhumeur, conseiller au poste numéro 4
M. Jean-Pierre Doucet, conseiller au poste numéro 5
M. Gérald Toupin, conseiller au poste numéro 6

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Bruno Vadnais. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Larry Drapeau, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance.

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 18 juin 2021.

1. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE.....107

1. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal*, le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Larry Drapeau, dépose au conseil le rapport financier et le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel qu'audité par *Yvan Gaudet CPA*.

rés. 33-06-2021

Il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Richard Belhumeur et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte le rapport financier 2020 tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, Maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 22^e jour du mois de juin 2021.

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier